



# Syndicat Pénitentiaire des Surveillants Maison Centrale de Saint-Martin de Ré

Le 9 décembre 2018

## PROMOTION INCITATIVE...

Les surveillants de la Citadelle sont actuellement dans l'incompréhension la plus totale après avoir appris le classement d'une personne détenue au poste d'auxiliaire d'étage au "C2", qui malgré son passif bien peu glorieux au sein de la détention, semble en être récompensé.

Jusque là inoccupée, cette personne détenue a brillé par son comportement que nous pourrions qualifier de grave envers le personnel de surveillance mais également auprès des autres personnes détenues.

A plusieurs reprises, il a fait l'objet de procédures disciplinaires pour menaces, agressions sur personnel, tentative d'évasion et violences sur co-détenus. Il a pourtant maintes fois été averti, en vain, qu'au prochain "écart", il serait hébergé sur la Caserne.

Nous sommes conscient que parfois un classement peut être une occasion pour certains détenus de se resocialiser et de se réinsérer. Or, au vu des derniers incidents qui se sont produits depuis que ce détenu a été classé auxiliaire d'étage, à savoir notamment des menaces et des insultes sur le personnel, nous sommes en droit de nous interroger légitimement sur la pertinence et la finalité de cette promotion.

De plus, ce classement envoie un message clair au personnel de surveillance et à la population pénale : "Il ne sert à rien d'être méritant pour être récompensé et notre sécurité semble explicitement prise à la légère".

Enfin, vu l'impunité dont semble bénéficier cette personne détenue et de la confiance qui lui est accordée, le SPS se demande si une friteuse lui sera fournie à Noël ce qui lui permettra de mettre à exécution ses menaces d'ébouillanter une surveillante...

En tout état de cause, chacun devra prendre ses responsabilités.

Pour le bureau, le secrétaire local